



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

vg

P.V. PETI 03

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2016

Ordre du jour :

1. Recevabilité de demandes de pétition publique
2. Examen d'une pétition ordinaire
3. Suivi des pétitions en cours d'instruction
4. Divers

*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

Mme Vera Haas-Gelejinsky, Administration parlementaire

Excusée : Mme Cécile Hemmen

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. Recevabilité de demandes de pétition publique

*Demande de pétition publique 731 - Ariichten a Promotioun vun engem
ëffentlechen Täterpräventiounsdegéngscht*

La Commission émet un avis favorable au sujet de la demande de pétition publique 731.

Demande de pétition publique 732 - Cimetière Saint-Joseph d'Esch-sur-Alzette

L'objet de la demande tombant sous la compétence communale, la Commission décide de transmettre la pétition, aux fins qu'il appartiendra, aux autorités de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Partant, elle émet un avis négatif au sujet de la pétition publique.

Demande de pétition publique 733 - Limitation des indemnités en cas de remboursement anticipé d'un emprunt immobilier à taux fixe aussi pour les anciens prêts

La Commission retient que le terme de « proposition de loi » est à remplacer par celui de « projet de loi ». Sous réserve de cette modification, la Commission émet un avis favorable au sujet de la pétition publique 733.

Demande de pétition publique 734 - D'Auer dréien am Fréijoer

La Commission constate que la motivation de l'intérêt général mérite d'être développée en un langage propre. La pétitionnaire sera invitée à présenter son texte complété dans le délai d'un mois.

Demande de pétition publique 735 - Quelle place pour les Luxembourgeois de l'étranger ?

La Commission demande au pétitionnaire de reformuler l'intitulé de la pétition et de renoncer à la forme interrogative. Par ailleurs, elle constate qu'il y a des affirmations qu'il convient de préciser, en l'occurrence le volet concernant l'apprentissage, et que le but de la pétition mérite d'être structuré plus clairement en vue d'une meilleure lisibilité du texte.

Le pétitionnaire est invité à présenter son texte reformulé dans le délai d'un mois.

Demande de pétition publique 722 - Lutter contre l'immigration au Luxembourg pour raisons économiques, tout en respectant les obligations internationales concernant les demandeurs de protection internationale

Au cours de sa réunion du 20 octobre 2016, la Commission avait constaté que le texte initialement introduit de la pétition contenait des contrevérités et de nombreuses imperfections au niveau de la terminologie. Le texte reformulé prêtant également à confusion, le pétitionnaire sera invité à présenter une nouvelle version de sa demande.

Demande de pétition publique 724 - Bezuelpare Wunnraum

La Commission émet un avis positif au sujet du texte reformulé de la demande de pétition publique 724.

2. **Examen d'une pétition ordinaire**

Pétition 736 - PROJET SEBES - Investir dans de nouvelles installations d'approvisionnement en eau décentralisées et indépendantes au lieu de dépenser 166 000 000 d'euros pour un renouvellement avec agrandissement des installations du SEBES à Esch-sur-Sûre et Eschdorf

La Commission, tout en se demandant pourquoi le pétitionnaire a introduit sa pétition après le vote sur le projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station de traitement du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) et modifiant la loi modifiée du 31 juillet 1962 ayant pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable au Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre, décide de soumettre le présent texte à la Ministre de l'Environnement en vue d'une prise de position.

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

Validation de signatures et demande de poursuivre l'instruction des pétitions reclassées en pétitions ordinaires

Pétition publique 698 - Lëtzebuenger Sprooch als 1. Amtssprooch an Nationalsprooch gesetzlech fir all Awunner zu Lëtzebuerg festzeleeën

SIGNATURES ELECTRONIQUES :	14.702
(APRES la suppression de 369 doublons)	
SIGNATURES SUR PAPIER	22
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES	14.724
NOMBRE DE SIGNATURES CONTROLEES	4.500 = 30%
NOMRE DE SIGNATURES NON VALIDES	224 = 5 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES	14.500

La Commission valide le nombre de signatures de la pétition publique 698 et décide d'organiser un débat public en réunion jointe avec la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle et en présence du Premier Ministre.

*

La Commission valide également le nombre de signatures des pétitions reprises ci-après. Etant donné qu'elles n'ont pas atteint le seuil de 4.500 signatures, elles ne pourront faire l'objet d'un débat public. Les pétitionnaires pourront se prononcer, dans le délai d'un mois, s'ils souhaitent poursuivre l'instruction de leurs demandes sous forme de pétitions ordinaires.

Pétition publique 695 - Forfait fixe par mois pour la gérance d'un appartement

<i>Signatures valides :</i>	87
<i>Doublons :</i>	6

Pétition publique 697 - Adaptatioun vum Juegdgesetz

<i>Signatures valides :</i>	706
<i>Doublons :</i>	7

Pétition publique 684 - Fir eng Modificatioun vum Règlement grand-ducal vum 21. Juni 1978 iwwert d'Verstreeë vun den Äschen

NOUVELLE VERSION	
<i>Signatures valides :</i>	395
<i>Doublons :</i>	15

Pétition publique 702 - Dérogation du port de ceinture pour tous les conducteurs de bus en Service National Rgtr, Tice, Avl, Tec etc....

Signatures valides : 87

Doublons : 2

Pétition publique 703 - Pour l'introduction d'une république au Luxembourg en remplacement de la monarchie

Signatures valides : 820

Doublons : 36

Avis négatif au sujet de la recevabilité de demandes de pétition publique

Les auteurs des pétitions reprises ci-après n'ayant pas réservé de suite à la demande de la Commission de reformuler leurs textes, la Commission décide d'émettre un avis négatif au sujet de la recevabilité des demandes suivantes :

Demande de pétition publique 709 - Lëtzebuenger Kanner net méi duerch déi franséisch Sprooch an de Schoulen ze diskriminéieren, an dofir och Sektiounen op Däitsch unzebidden. Et geet net, dass eis Lëtzebuenger Kanner an hirem eegene Land benodeelegt ginn

Demande de pétition publique 710 - Fuertester/Fuertäegkeet vun eelere Leit

Demande de pétition publique 716 - Droit aux primes pour les salariés en reclassement pour raison médicale

Demande de pétition publique 718 - Bien-être animal et santé humaine

Demande de reclassement en pétition ordinaire

Pétition publique 662 - Pour la suppression du minimum facturable quand on souhaite payer avec une carte de crédit/débit chez un commerçant (5€ limit)

Donnant suite à la demande du pétitionnaire de poursuivre l'instruction de sa pétition, la Commission décide de saisir le Gouvernement en vue d'une prise de position.

Clôture de pétitions

Les auteurs des pétitions publiques 682, 620 et 619 n'ayant pas réagi à la demande de poursuivre l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires, la Commission décide d'en clôturer l'instruction.

Pétition publique 682 - Zugverbindung von Luxemburg nach Remich, mit Zwischenstationen: Frisange – Mondorf – Remich

Pétition publique 620 - Jeunes Enfants & Patrons: Concilier travail et vie familiale pour un meilleur développement des générations futures

Pétition publique 619 - Stop au favoritisme syndical.

*

La prise de position gouvernementale au sujet de la pétition 639 de même que

la réponse à une question parlementaire dans le cadre de l'instruction de la pétition 665 n'ayant suscité aucune réaction de la part des pétitionnaires, la Commission décide de clôturer l'instruction de ces pétitions.

Pétition 639 - A quand la possibilité de recevoir une carafe d'eau du robinet au restaurant à Luxembourg ?

Pétition 665 - Pour une baisse de la TVA sur les protections hygiéniques féminines

*

Pétition 626 - Rejoindre la plateforme internationale des Skyguards, (Plaza de la Paz, 16 – 34886 Velilladel Río Carrión - Valencia- SPAIN), dont la pétition contre les épandages aériens et HAARP a été acceptée par le Parlement Européen de Bruxelles, le 25 mars 2014

Par lettre du 20 octobre 2016 la pétitionnaire remercie la Chambre des Députés des soins apportés à l'instruction de sa pétition et introduit de nouvelles questions en réaction à la prise de position gouvernementale. Il est décidé de transmettre cette lettre aux Ministres concernés et de clôturer la pétition 626, les moyens dont dispose la Commission étant épuisés.

Prises de position des pétitionnaires

Pétition 729 - Demande d'octroi de la classe d'impôt 2 aux familles monoparentales

Par lettre du 27 octobre 2016, la pétitionnaire proteste vivement contre la décision prise par la Commission le 20 octobre 2016 d'attendre la fin de la période de signature de la pétition publique 730 - Fir eng steierlech Entlaaschtung vun den Elengerzéier/innen (familles monoparentales), avant de demander une prise de position gouvernementale commune.

Reconnaissant la pertinence de la demande de la pétitionnaire de se voir remettre une prise de position avant le vote de la nouvelle loi fiscale dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2017, la Commission procède à un échange de vues duquel se dégagent deux positions. Alors que certains membres demandent de maintenir la décision de la Commission du 20 octobre, d'autres estiment que la Commission devrait faire preuve de flexibilité pour demander aussitôt une prise de position au Ministre des Finances.

Monsieur le Président décide de procéder à un vote au sujet du maintien de la décision de la Commission du 20 octobre. Le vote se termine par 5 pour (M. Marc Angel, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Roberto Traversini) et 5 contre (Mme Nancy Arendt, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, M. Marcel Oberweis, M. David Wagner) avec 2 abstentions (M. Marco Schank, M. Roger Negri).

Au vu du résultat de ce vote, la Commission décide de saisir la Conférence des Présidents des revendications de la pétitionnaire.

Pétition 595 - Chèque Service: suppression de l'inégalité de la contribution du ministère en fonction de la solution de la garde

Par lettre du 12 septembre 2016, adressée au Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le pétitionnaire a réagi à la prise de position gouvernementale.

La Commission en prend acte.

Pétition publique 419 – Contre les massacres insensés et cruels de baleines pilotes, dauphins et autres cétacés aux Iles Féroé

Par lettre du 30 octobre 2016, la pétitionnaire remercie la Chambre des Députés de la diligence dont elle a fait preuve pour l'instruction de sa pétition.

Prises de position du Gouvernement

Les prises de position gouvernementales reprises ci-après seront transmises aux pétitionnaires. Sans réaction de leur part dans un délai de deux mois, l'instruction de leurs pétitions sera considérée comme étant close.

Pétition 627 – Faire reconnaître le diplôme de puériculture ici au Luxembourg
Prise de position du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du 19 octobre 2016 ;

Pétition 629 - Augmentation des leçons d'enseignement mises à disposition des écoles fondamentales

Prise de position du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du 21 octobre 2016 ;

Pétition 657 - Pour le maintien du pont bleu et le partage intelligent des moyens de transport entre le pont Adolphe et le pont bleu

Prise de position du Ministre du Développement durable et des Infrastructures du 17 octobre 2016.

Prises de position du Gouvernement quant au suivi réservé aux pétitions ayant fait l'objet d'un débat public

A la demande de la Commission des Pétitions souhaitant clôturer ses dossiers pendants, le Président de la Chambre, par lettre du 3 octobre 2016, avait demandé au Ministre aux Relations avec le Parlement de lui faire connaître les démarches effectives entreprises par le Gouvernement dans le cadre de l'instruction de chacune des pétitions ayant fait l'objet d'un débat public.

Au vu des prises de position reprises ci-après, la Commission décide de faire un bilan une fois que tous les Ministères concernés auront communiqué leurs prises de position.

Pétition publique 419 – Contre les massacres insensés et cruels de baleines pilotes, dauphins et autres cétacés aux Iles Féroé

Prise de position commune des Ministres des Affaires étrangères et de l'Environnement et du Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures du 28 octobre.2016 ;

Pétition publique 593 – Accorder plus de congé pour raisons familiales
Lettre du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire
du 13 octobre 2016 ;

Pétition publique 567 – Pour une meilleure prise en charge de la maladie de Lyme
Lettre du Ministre de la Sécurité sociale du 14 octobre 2016.

4. **Divers**

L'agenda de la Commission reste inchangé par rapport à celui de la réunion du 20 octobre 2016.

Luxembourg, le 15 novembre 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président,
Marco Schank